

COMPTE RENDU SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
Du 09 mars 2012

L'an deux mil douze, le neuf mars à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Montmorin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Gérard GUILLAUME, Maire.

Date de convocation : 02 mars 2012.

Présents : Tous les membres du Conseil municipal en exercice, sauf :

Monsieur Michel BARTHELEMY qui a donné pouvoir à M. Eric PIREYRE

Madame Patricia TENNEREL qui a donné pouvoir à M. André RONGERE

Monsieur Mathieu CUZIN qui a donné pouvoir à M. Gérard GUILLAUME

Monsieur Max ZYCHLA qui a donné pouvoir à M. François FUSTIER

Secrétaire de séance: Mme Michelle ROUSSET

Après lecture, le compte rendu de la séance du 10 février 2012 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

1 – Débat d'Orientation Budgétaire 2012

Monsieur le Maire précise que le Débat d'Orientation Budgétaire ne fait pas l'objet d'une délibération mais sa présentation sera transcrite dans le Compte-Rendu de la séance. Une présentation de la commune en quelques chiffres permet de voir l'évolution de la population et l'incidence sur les finances communales. Nous avons doublé la population en 37 ans. Les Conseillers ont suivi l'évolution de la situation financière de la commune à travers les ratios fournis par les services fiscaux et approuvé les orientations pour 2012 dont les actions principales sont :

- Aménagement du bourg de La Martre
- Aménagement d'un appartement
- Projet d'école

2 – Questions diverses

PLH

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une réunion d'information réservée aux élus concernant l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (P.L.H.) aura lieu le mardi 20 mars 2012, au siège de la Communauté de Communes Billom-St Dier, 7 avenue Victor Cohalion à Billom.

Cérémonie du 19 mars 1962

A l'occasion du 50ème anniversaire du cessez le feu de la Guerre d'Algérie, la Municipalité invite la population le samedi 24 mars 2012 à 10 heures au monument aux morts pour un dépôt de gerbe. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la Mairie.

Office National des Forêts

Le Conseil Municipal apporte son soutien à la démarche des personnels de l'Office National des Forêts qui vise à assurer la pérennité d'une gestion forestière durable, de proximité assurée par un service public forestier national.

Vœu de soutien

Le Conseil Municipal reprend à son compte la motion de soutien au Maire de Coursolre, comme le propose l'Association des Maires de France.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.